

INTRODUCTION

L'Association canadienne des entrepreneurs en énergie (CAOEC – Canadian Association of Energy Contractors) apprécie l'occasion qui lui est donnée de présenter ce mémoire et de partager ses recommandations à Ressources naturelles Canada en vue du projet de loi sur une transition équitable. La CAOEC représente les entreprises canadiennes de services énergétiques dont les activités sont liées aux têtes de puits et emploient des dizaines de milliers de travailleurs du secteur de l'énergie dans l'industrie pétrolière et gazière et les secteurs émergents tels que l'hydrogène, l'hélium, la géothermie et le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC).

Le ministère des Ressources naturelles du Canada a indiqué que le projet de loi sur une « transition équitable » vise à aider les travailleurs et les communautés à prospérer dans une économie carboneutre. Les entrepreneurs en énergie du Canada sont sensibles au fait que les gouvernements et les chefs de file de l'industrie de tout le pays, et du monde entier, ont lancé un défi : la carboneutralité. Grâce à un partenariat et à une collaboration avec l'industrie pétrolière et gazière canadienne, l'atteinte de l'objectif de carboneutralité est tout à fait à notre portée.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) continue de prévoir une demande croissante de pétrole et de gaz naturel au cours des prochaines décennies. Le Canada abrite les troisièmes plus grandes réserves de pétrole et les dix-huitièmes plus grandes réserves de gaz naturel du monde. Avec un montant record de plus de 3,5 milliards de dollars investis depuis 2018 dans des technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'industrie énergétique canadienne continue d'être le plus grand investisseur dans les technologies propres et la protection de l'environnement du pays. Notre industrie s'est engagée à réduire les émissions et à produire les formes d'énergie les plus propres au monde, de manière à ce que nos communautés qui dépendent de l'exploitation des ressources, ainsi que les Canadiens qui travaillent dans ce secteur, puissent continuer à prospérer tout au long de la transition énergétique.

En produisant du pétrole et du gaz plus propres, en développant des sources d'énergie de remplacement comme l'hydrogène et la géothermie et en perfectionnant les techniques de CUSC, les précieuses ressources pétrolières et gazières du Canada et le secteur des services énergétiques du Canada peuvent aider le pays à atteindre la carboneutralité. La CAOEC estime donc qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place une initiative fédérale de « transition équitable axée sur l'humain ». Compte tenu de la volonté de l'industrie énergétique canadienne de réduire les émissions et de son expérience en la matière, ainsi que de la forte demande mondiale de pétrole et de gaz exploités de manière responsable, il est difficile de comprendre dans quel contexte une loi serait nécessaire, ou pourquoi la transition vers des émissions plus faibles devrait laisser de côté les travailleurs et les communautés dépendantes des ressources.

Le secteur énergétique canadien peut jouer un rôle majeur en produisant l'énergie carboneutre nécessaire aux marchés mondiaux, tout en faisant sa part pour réduire les émissions mondiales. L'industrie énergétique canadienne dispose des outils, de la technologie et du savoir-faire nécessaires afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière d'émissions, et elle peut jouer un rôle important dans la satisfaction de la demande mondiale d'énergie à faible teneur en carbone, si des

Mémoire et recommandations de la CAOEC :
Projet de loi sur une « transition équitable »

possibilités continues et des politiques appropriées sont mises en place afin de soutenir la prospérité de l'industrie, de ses travailleurs et des communautés dépendantes des ressources.

C'est dans ce contexte que la CAOEC présente ce mémoire et les recommandations suivantes concernant le document de travail du projet de loi sur une « transition équitable », y compris nos points de vue sur les principes de transition équitable axée sur l'humain et sur le Groupe consultatif pour une transition équitable.

PRINCIPES DE TRANSITION ÉQUITABLE AXÉE SUR L'HUMAIN

Ressources naturelles Canada a proposé que le projet de loi sur une transition équitable comprenne « la définition de principes de transition équitable et axée sur l'humain qui place les travailleurs et les collectivités au cœur des politiques et processus décisionnels du gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques. »

Les principes que le ministère a élaborés afin d'orienter le processus décisionnel du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux mesures de lutte contre les changements climatiques sont les suivants :

- Un dialogue adéquat, éclairé et continu sur une transition équitable et axée sur l'humain devrait rassembler toutes les parties prenantes afin que soit forgé un consensus social solide sur les objectifs à atteindre et la voie à suivre en vue d'atteindre la carboneutralité.
- Les politiques et programmes destinés à assurer une transition équitable et axée sur l'humain devraient favoriser la création d'emplois convenables, équitables et de grande valeur, conçus en fonction de la situation de chaque région ainsi que des forces, du potentiel et des besoins particuliers des travailleurs et des collectivités.
- La transition équitable devrait être intrinsèquement inclusive, s'attaquer aux obstacles et créer des possibilités pour les groupes tels que les femmes, les personnes en situation de handicap, les peuples autochtones, les Noirs et autres personnes racialisées, les personnes s'identifiant comme LGBTQ2+, ainsi que pour les autres personnes marginalisées.
- Dans un contexte de transition vers un avenir carboneutre, la coopération internationale devrait être encouragée afin de veiller à ce que les approches axées sur l'humain progressent pour tous.

La CAOEC soutient les principes qui réaffirment la nécessité d'un dialogue et d'un engagement solides avec toutes les parties prenantes concernant la voie à suivre en vue d'atteindre la carboneutralité. Elle appuie également l'inclusion et la volonté d'offrir des perspectives aux peuples autochtones, aux personnes de couleur, aux personnes handicapées et aux Canadiens s'identifiant comme LGBTQ2+. Il convient de noter que les principes ne tiennent pas compte de la performance économique et des contextes régionaux, qui constituent pourtant des éléments primordiaux à prendre en considération dans le cas des travailleurs canadiens, en particulier dans le secteur de l'énergie.

D'un bout à l'autre du pays, le secteur de l'énergie représente 282 000 emplois directs et 550 500 emplois indirects (RNCan, 2019). Les travailleurs canadiens employés dans le secteur de l'énergie gagnent des salaires nettement supérieurs à la moyenne de toutes les autres industries, y compris les peuples autochtones et les nouveaux arrivants. Les carrières dans l'industrie énergétique, en particulier, jouent un rôle important dans la promotion de l'égalité des chances en favorisant la diversité et l'accès à des carrières lucratives et durables à des personnes qui n'ont peut-être pas de titres universitaires ou la capacité de payer des études postsecondaires et de différer leurs revenus.

Salaires annuels 2019	Salaire moyen	Salaire des Autochtones	Salaire des nouveaux arrivants
Toutes industries	52 766 \$	48 701 \$	48 277 \$
Secteur de l'énergie	130 226 \$	129 223 \$	131 974 \$

Au total, la contribution directe et indirecte de l'énergie au PIB nominal du Canada est de 10,2 % (RNCan, 2019). Les recettes fiscales, les recettes tirées des ressources, les emplois de grande valeur et l'énergie abordable fournis par l'industrie contribuent de manière significative au niveau de vie au Canada. Ces considérations économiques et régionales ne doivent pas être ignorées dans le cadre de l'établissement de principes de transition équitable axée sur l'humain.

Le document de travail publié par Ressources naturelles Canada pose les questions suivantes, afin de recueillir les commentaires des parties prenantes au sujet des principes de transition équitable axée sur l'humain. La CAOEC est heureuse de présenter ses réponses :

Dans quelle mesure est-il important que le gouvernement fédéral évalue les conséquences potentielles pour les travailleurs et les communautés lorsqu'il envisage de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques?

La CAOEC estime qu'il est d'une importance capitale que les impacts sur les travailleurs et les communautés dépendantes des ressources soient évalués au moment où le gouvernement fédéral élabore et met en œuvre des politiques climatiques. Dans sa forme actuelle, la CAOEC estime que l'ébauche des principes ne tient pas suffisamment compte des impacts économiques potentiels sur les salaires des travailleurs, l'emploi et les avantages sociaux produits par les industries de ressources du Canada.

Les principes de transition équitable présentés dans cette ébauche vous semblent-ils pertinents?

La CAOEC estime qu'il est important d'aborder la transition énergétique de manière réfléchie et soutient les principes visant à établir l'équité et l'inclusion dans les principes de transition équitable. La CAOEC soutient fermement une approche équilibrée et pragmatique de l'objectif de carboneutralité et croit que les principes peuvent être renforcés afin d'assurer le maintien de la prospérité des travailleurs et des communautés du secteur des ressources du Canada.

Les principes de transition équitable présentés dans cette ébauche vous semblent-ils assez larges pour pouvoir être adaptés à des besoins uniques et particuliers, mais suffisamment précis pour être efficaces?

La CAOEC estime que les principes proposés sont de haut niveau et qu'ils doivent être plus précis que leur mise en œuvre soit efficace et que les travailleurs canadiens puissent prospérer dans le cadre de la transition vers la carboneutralité (voir nos recommandations ci-dessous).

Existe-t-il d'autres acteurs qui devraient se conformer à ces principes?

La CAOEC et ses entreprises membres se sont déjà engagées à réduire les émissions et à produire les formes d'énergie les plus propres au monde, de manière à ce que nos communautés dépendantes des ressources, ainsi que les Canadiens qui travaillent dans ce secteur, puissent continuer à prospérer tout au long de la transition énergétique. Nous pensons qu'il est important que le gouvernement du Canada affirme également cet engagement dans les principes de transition équitable axée sur l'humain.

La CAOEC fait les recommandations suivantes afin de renforcer les principes de transition équitable et axée sur l'humain élaborés par Ressources naturelles Canada :

1. Établir dans l'ébauche des principes que le gouvernement du Canada, en partenariat avec les provinces et les territoires, les municipalités, les peuples autochtones et l'industrie, tiendra compte de la performance économique pendant la mise en œuvre de la transition équitable et s'engagera à assurer la prospérité continue de l'économie et des communautés dépendantes des ressources, à titre de principe clé de la transition énergétique.
2. Affirmer dans l'ébauche des principes que le gouvernement du Canada :
 - N'a pas l'intention d'éliminer progressivement la mise en valeur des ressources naturelles;
 - Soutiendra les travailleurs, les industries et les communautés du secteur des ressources naturelles du Canada pendant la transition énergétique, en mettant l'accent sur les mesures de soutien au développement d'une énergie plus propre, y compris les politiques qui aident l'industrie à atteindre des objectifs de carboneutralité.

GROUPE CONSULTATIF POUR UNE TRANSITION ÉQUITABLE

Ressources naturelles Canada a proposé que les dispositions législatives relatives à la transition équitable établissent un « Groupe consultatif permanent destiné à offrir des conseils indépendants au gouvernement sur les stratégies de transition équitable à adopter aux échelles régionale et sectorielle. »

Le document de travail publié par le ministère indique que le Groupe consultatif pour une transition équitable aurait pour mandat ce qui suit :

- Établir un dialogue continu avec les Canadiens et les parties prenantes;
- Offrir des conseils indépendants au gouvernement en formulant des recommandations pratiques, réalistes et abordables.

Le document de travail pose les questions qui suivent aux parties prenantes du Groupe consultatif pour une transition équitable. La CAOEC est heureuse de présenter ses réponses et ses recommandations :

Qui devrait faire partie de ce groupe consultatif?

La CAOEC recommande que le groupe consultatif comprenne une représentation large et diversifiée incluant des représentants des provinces et territoires, des municipalités, des peuples autochtones, de l'industrie, des chambres de commerce locales et des syndicats. Il faudrait également envisager d'inclure des organismes et des organisations telles que Emissions Reductions Alberta, qui se consacrent au soutien des solutions technologiques visant à réduire les émissions et à produire une énergie plus propre. Mémoire et recommandations de la CAOEC :

Projet de loi sur une « transition équitable »

La CAOEC recommande également que le groupe consultatif comprenne une forte représentation régionale afin de garantir que les communautés dépendantes des ressources et leurs travailleurs aient réellement la possibilité de s'exprimer quant aux stratégies sectorielles liées à la transition énergétique.

La CAOEC recommande également que les gouvernements provinciaux jouent un rôle dans la sélection des représentants du groupe consultatif.

La CAOEC recommande enfin que notre association soit représentée au sein du groupe consultatif, compte tenu du caractère distinct des communautés de ressources et des travailleurs que nos entreprises membres gèrent et emploient.

Quel devrait être le mandat du groupe consultatif?

Le mandat du groupe consultatif devrait inclure une réflexion sur les opportunités et les politiques appropriées, de manière à assurer le succès et la stabilité des travailleurs et des communautés dépendantes des ressources tout au long de la transition énergétique.

La CAOEC recommande que le mandat du groupe consultatif soit le suivant :

- Aider les travailleurs et les communautés dépendantes des ressources à faire face avec succès à la transition énergétique vers la carboneutralité en fournissant des conseils au gouvernement du Canada sur la meilleure façon d'utiliser les technologies d'énergie propre, afin de réduire les émissions tout en protégeant l'emploi, l'investissement et en promouvant les exportations d'énergie à faible teneur en carbone du Canada vers le reste du monde.

À qui le groupe consultatif devrait-il adresser ses recommandations?

La CAOEC estime que les recommandations du groupe consultatif devraient principalement s'adresser au gouvernement du Canada et être conçues de façon à orienter le gouvernement sur les cadres stratégiques qui aideront le Canada à atteindre les objectifs de carboneutralité d'une manière qui préserve l'emploi, l'investissement et qui assure un avenir prospère aux communautés dépendantes des ressources du pays.

Il pourrait également être utile que le groupe consultatif recommande des partenariats entre les gouvernements, les communautés autochtones, l'industrie et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Quel est le meilleur moyen de veiller à ce que les points de vue locaux et régionaux soient entendus?

La CAOEC recommande que le groupe consultatif comprenne une forte représentation régionale afin de garantir que les communautés dépendantes des ressources et leurs travailleurs aient réellement la possibilité de s'exprimer quant aux stratégies sectorielles liées à la transition énergétique. Le gouvernement du Canada devrait envisager la création de sous-conseils régionaux et sectoriels au sein du groupe consultatif, en plus de la représentation des communautés dépendantes des ressources locales et de l'industrie au sein du groupe consultatif principal.

Comment le groupe consultatif devrait-il dialoguer avec les Canadiens?

La CAOEC estime que les Canadiens méritent d'être consultés sur les politiques qui peuvent avoir un impact sur leur vie et leurs moyens de subsistance. La CAOEC recommande que le groupe consultatif

implique les travailleurs, les communautés dépendantes des ressources et l'industrie au sujet de toutes les stratégies sectorielles et régionales visant à atteindre la carboneutralité et qu'il prévoient une participation en ligne, en personne et par sondage afin de garantir que les points de vue des travailleurs canadiens et des communautés dépendantes des ressources sont pris en compte dans toutes les activités du groupe consultatif proposé.

Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer afin de soutenir la mission du groupe consultatif?

La CAOEC recommande que le gouvernement du Canada fournisse un soutien administratif et de secrétariat au groupe consultatif. La CAOEC recommande également que ce soutien comprenne l'expertise de divers ministères fédéraux, dont Ressources naturelles Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Emploi et Développement social Canada, Affaires autochtones et du Nord Canada, les ministères en charge du développement économique régional et les Affaires intergouvernementales.

AUTRES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE PAR RESSOURCES NATURELLES CANADA

Le document de travail publié par le ministère comprend un certain nombre de questions à l'intention des parties prenantes afin d'obtenir plus de contexte et de points de vue concernant le projet de loi sur une « transition équitable » et la politique climatique en général. La CAOEC estime que ces questions sont particulièrement pertinentes et est heureuse de présenter ses réponses.

Selon vous, quels sont les principaux défis et possibilités associés à la transition vers une économie sobre en carbone?

La CAOEC estime que le besoin de solutions énergétiques plus propres et modernes, dans un monde où la demande est croissante, constitue une opportunité économique pour le pays. Le Canada a fait ses preuves en matière de réduction des émissions et peut se positionner en tant que chef de file mondial en matière de production d'énergie carboneutre, ce qui peut assurer le maintien de la prospérité des travailleurs et des communautés du secteur des ressources naturelles du Canada.

La demande mondiale d'énergie ne cesse de croître et le marché mondial exige non seulement des alternatives propres, renouvelables et à faible émission de carbone, mais aussi des processus responsables et éthiques tout au long du cycle de vie de la production. Des attentes plus élevées en matière de performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de la part du marché et du gouvernement signifient que le secteur des services énergétiques du Canada, et l'ensemble de l'industrie pétrolière et gazière en amont, peuvent développer un avantage concurrentiel unique pour l'avenir. Grâce à la production de pétrole et de gaz plus propres, au développement de sources d'énergie alternatives telles que l'hydrogène et la géothermie, et au perfectionnement des techniques de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, les précieuses ressources pétrolières et gazières du Canada, ainsi que les Canadiens employés dans ce secteur, peuvent prospérer dans le cadre de la transition vers la carboneutralité.

Les principales possibilités économiques associées à la transition vers une économie à faible émission de carbone sont les suivantes :

- Le développement de sources d'énergie alternatives, notamment l'hydrogène, la géothermie, le gaz naturel liquéfié (GNL) et l'hélium.
- La technologie CUSC, qui peut aider l'industrie énergétique canadienne à atteindre les objectifs de carboneutralité d'ici 2050.

Les défis associés à la transition vers une économie à faible émission de carbone sont les suivants :

- Une politique réglementaire restrictive qui augmente inutilement les coûts, empêche l'accès au marché pour les producteurs canadiens et donne la priorité à des sources d'énergie moins efficaces et plus coûteuses.
- La perpétuation du sentiment que l'industrie pétrolière et gazière du Canada doit être éliminée progressivement si nous voulons atteindre un avenir à faible émission de carbone.

À quoi ressemblerait une transition vers un avenir net zéro réussie dans votre secteur ou votre collectivité?

La CAOEC soutient un environnement réglementaire et politique qui s'engage à utiliser les technologies de réduction des émissions, les techniques de captage et de stockage du carbone et les programmes de compensation destinés à soutenir la production de formes d'énergie carboneutres.

Quels sont les politiques ou programmes gouvernementaux qui ont soutenu avec succès les travailleurs et les entreprises de votre secteur ou de votre collectivité?

- La subvention du programme fédéral de remise en état des sites concernant les puits orphelins.
- Les programmes de financement des technologies vertes, comme le Programme de croissance propre de RNCan.
- Le projet d'expansion du pipeline Trans Mountain.
- L'approbation du projet de gazoduc Costal Gas Link.
- L'approbation du projet GNL Canada.

Au sein des politiques et des programmes gouvernementaux, quelles sont les lacunes risquant d'empêcher les travailleurs de se préparer adéquatement à saisir les futures possibilités d'emploi « vert »? Quels sont ceux qui anticipent les potentielles perturbations en matière d'emploi et qui y répondent, s'il y en a?

La CAOEC estime que les politiques qui empêchent ou retardent la mise en valeur du pétrole et du gaz empêchent et retardent simultanément la mise en valeur des énergies vertes et propres et la création d'emplois. Inversement, les politiques qui créent des occasions continues de mise en valeur du pétrole et du gaz et d'investissement créeront simultanément des emplois dans la mise en valeur de l'énergie propre, car l'industrie s'oriente vers l'investissement dans les technologies qui réduiront les émissions afin d'atteindre les objectifs de carboneutralité en 2050.

Existe-t-il des collectivités ou des groupes particuliers qui risquent d'être plus gravement touchés par la transition vers un avenir net zéro? Quelles mesures pourraient être entreprises pour veiller à ce qu'ils puissent tirer parti de cette transformation?

Pour autant qu'une « transition équitable » ne vise pas à éliminer progressivement l'industrie des combustibles fossiles, le résultat pour des groupes et des communautés spécifiques peut être de créer davantage d'emplois et d'opportunités économiques en mettant en valeur les ressources énergétiques

Mémoire et recommandations de la CAOEC :
Projet de loi sur une « transition équitable »

du Canada dans un contexte de carboneutralité.

Grâce à un environnement réglementaire favorable et collaboratif, qui favorise la mise en valeur, la sécurité énergétique nationale et l'exportation de nos produits de première qualité, l'industrie énergétique canadienne peut avoir un bel avenir, tandis que nous innovons et participons à l'une des plus grandes transformations énergétiques de ces 150 dernières années. La transition devra être planifiée de manière réfléchie et prendra du temps, mais grâce à un partenariat, l'industrie et le gouvernement peuvent aider les travailleurs du secteur des ressources naturelles, et les entreprises qui les emploient, à réussir dans un environnement de carboneutralité.

Comment veiller à ce que les politiques de transition équitables soient cohérentes à l'échelle du pays, adaptées à chaque région et mises en œuvre localement?

Les politiques axées sur la région et mises en œuvre localement nécessiteront des stratégies sectorielles et régionales solides afin de préserver les emplois, d'attirer des investissements et de favoriser des exportations d'énergie à faible teneur en carbone du Canada vers le monde entier.

CONCLUSION

L'industrie énergétique canadienne a fait ses preuves depuis des décennies en matière de réduction et de captage des émissions de carbone, et ce travail se poursuivra indépendamment d'une loi sur une « transition équitable ». Toutefois, en ce qui concerne le rythme des progrès, si l'objectif du gouvernement du Canada est d'accélérer le respect des accords internationaux, il existe un certain nombre de mesures incitatives éprouvées permettant d'y parvenir sans mettre en péril les emplois, les investissements ou les ressources et les recettes fiscales du Canada.

Ces mesures incitatives éprouvées, permettant d'accélérer la transition vers une industrie énergétique à faible émission de carbone, comprennent ce qui suit :

- La promotion de l'énergie canadienne (et plus particulièrement du pétrole, du gaz naturel et du GNL) à l'échelle internationale en tant que produit de premier choix, afin d'encourager les investissements et la mise en valeur.
- Le maintien des mesures incitant les entreprises du secteur de l'énergie à investir dans les technologies propres.
- Le soutien de la technologie CUSC, de la géothermie, de l'hydrogène et d'autres formes de carburants à faible teneur en carbone.

Le secteur canadien des services énergétiques est un partenaire qui souhaite aider le Canada à atteindre la carboneutralité. Nous pensons que cette transition est un défi technique, mais aussi une grande opportunité économique. La production de pétrole et de gaz plus propres, le développement de sources d'énergie alternatives telles que l'hydrogène et la géothermie et le soutien au CUSC peuvent assurer une prospérité à long terme aux travailleurs et aux communautés du secteur des ressources du Canada dans le cadre de la transition énergétique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Mark A. Scholz
Président-directeur général

Mémoire et recommandations de la CAOEC :
Projet de loi sur une « transition équitable »

Association canadienne des entrepreneurs en énergie
717, 7^e Avenue Sud-Ouest, bureau 2050
Calgary (Alberta) T2P 0Z3
mscholz@caoec.ca
403-264-4311, poste 113